

# COMMUNE DE BAZOGES EN PAILLERS

Séance du 1<sup>er</sup> Septembre 2008

Absents excusés : ARNAUD Séverine BULTEAU Eric

Secrétaire de séance : PASQUIET Jean-Michel

## DEVENIR PROPRIETAIRE EN VENDEE

Mr LE BRAS, Directeur de l'ADIL ( Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Vendée ) présente le programme " Propriétaire en Vendée " mis en place par le Conseil Général dont l'objet est l'octroi d'une aide à l'accession à la propriété destinée à soutenir les ménages primo accédants engagés dans une démarche d'accession à la propriété. Cet exposé très explicite va aider le Conseil Municipal dans sa réflexion de la mise en place ou non de ce dispositif.

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 30 Juin 2008

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 30 Juin 2008, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

## VENDEE REUSSITE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide de reconduire le programme d'aide aux élèves en difficulté pour l'année 2008/2009.

## REVISION DE LA CARTE COMMUNALE

En date du 30 Juin 2008, le Conseil Municipal avait décidé de lancer une consultation pour réviser la carte communale en vue d'une réserve foncière.

Cette révision a pour objet de faire évoluer la carte communale avec l'objectif principal de développer le bourg. Une seule proposition nous est parvenue.

Le Conseil Municipal décide de valider la proposition du cabinet KESSLER, 1, Place de l'Europe 44400 Rezé pour un montant de 2600.00 €HT, soit 3109.60 €TTC.

## GROUPEMENT DE COMMANDES Réseau EU et EP - Rue de la Vendée et Rue des Mauges - Maîtrise d'œuvre ( entre l'ancienne et la future station d'épuration )

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes avec le Syndicat de la Verrie pour lancer la consultation de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement et d'eaux pluviales Rue de la Vendée et Rue des Mauges

## SIGNATURE DU MARCHE Eaux Pluviales Rue de la Vendée ( 2<sup>ème</sup> partie )

La commission d'appel d'offres réunie le 25 Août dernier a retenu l'entreprise MIGNE TP/SOFULTRAP pour un montant HT de 119 580.00 €pour les Eaux Pluviales.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché et toutes pièces se rapportant à cette affaire.

## DECISION MODIFICATIVE

Suite à l'acquisition d'un frigo au restaurant scolaire, le Conseil Municipal décide la modification suivante :

2188 Opération 46    *Divers*        + 1794

2315 Opération 67    *Cimetière*    - 1794

## **FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES pour des travaux sur les voies communales**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- de valider le versement d'une fonds de concours de la Communauté de Communes de 9905.00 € au titre de l'année 2008,
- de notifier cette délibération au Président de la Communauté de Communes,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces du dossier.

## **SUBVENTION AU FOYER DES JEUNES**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de quatre vingt dix Euros au Foyer des Jeunes pour la distribution du bulletin de la Communauté de Communes.

## **INFOS DIVERSES**

➔ Une subvention ( amendes de police ) d'un montant de 15 000 € est octroyée à la commune pour *l'aménagement de sécurité à l'entrée de Chavagnes*

➔ Une personne employée par BOCAINSERT a travaillé quatre matinées à Bazoges en Pailiers pendant les *congés* de Gérard.

➔ Jean-Loïc DURANDET présente les différents devis pour *l'aménagement du Foyer Communal*. La commission va se réunir pour choisir les entreprises.

➔ Jean-François YOU informe le Conseil de la date de commencement des *travaux de voirie* : semaines 36 et 37. Quant à la *voirie définitive Les Oranchères 3*, semaines 36 à 42.

➔ Le Conseil décide la gratuité de la *salle des Mottais* utilisée par le Comité des Fêtes lors de la tournée des exposants

➔ Un local est recherché pour lancer *le foot de table*

➔ *Conseil des Jeunes* : Pascal GUILLEMAND émet le souhait d'organiser les élections pour fin octobre au plus tard ( 3 enfants par niveau, 9 élus, 3 sessions par an + les commissions, élire un maire des enfants ? )

\* \* \* \* \*

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 H 00

\* \* \*

Prochaine réunion du Conseil municipal : le Lundi 29 Septembre à 19 H 00